



Association Agréée  
(article R 121-5 du code de l'urbanisme)  
BP 133 - 74120 MEGÈVE

## Lettre n° 56

Octobre 2019

### Le mot du Président

Chers amis,

Depuis des années, les élus des stations de montagne se mobilisent contre les « Lits Froids » et pour les « Lits Chauds ». Qu'est-ce qu'un « lit froid » ? L'expression est très laide en soi mais veut exprimer le fait que beaucoup de résidences restent inoccupées pendant de longues périodes de l'année. Dans cet esprit, « il vaut mieux construire des hôtels que des résidences (appartements et chalets) car les hôtels font le plein et participent ainsi à la vie économique de la station ce qui n'est pas le cas des résidences secondaires ». Que peut-on constater à Megève et Demi-Quartier ? Durant les fêtes de fin d'année et les congés scolaires de février, les hôtels sont pleins et les chalets et appartements aussi ! Mais nos stations peuvent-elles accueillir plus de monde durant ces périodes ? Pistes surchargées, attente aux remontées mécaniques mais aussi, circulation difficile, parkings encombrés...

En janvier et mars, la neige est bonne mais les hôtels ne font pas le plein et les propriétaires ne trouvent pas de locataires... Il en est de même une bonne partie de l'été ; la période d'occupation se raccourcit. Alors, faut-il favoriser la construction de nouveaux hôtels ? Dans un tel cas, des 3 ou 4 étoiles permettraient d'attirer une clientèle plus diversifiée. Quant aux résidences secondaires, participent-elles à la vie économique des stations ? Une étude a été réalisée sous l'égide de le FARSM en 2018 dans 8 stations des Alpes et 800 résidents secondaires ont répondu au questionnaire. Cette étude n'a pas l'ambition d'être représentative mais on constate que l'occupation de ces résidences (par les propriétaires ou locataires) est en moyenne de 105 jours par an. 3 mois  $\frac{1}{2}$  par an : ce sont des dépenses d'entretien, de loisirs, de gros travaux, des taxes locales... Un ancien élu de Megève nous avait dit que 70% des taxes locales (taxes d'habitation et taxes foncières) perçues par nos communes étaient payées par les résidents secondaires.

Une très grande majorité des membres de notre Association sont des résidents secondaires et leurs adhésions prouvent leur attachement à Megève et Demi-Quartier mais aussi qu'ils ne sont pas seulement secondaires mais surtout réguliers. Il est vraisemblable que ceux qui ont participé à l'enquête ci-dessus le sont aussi.

« Il y a des appartements et des chalets qui ne sont occupés qu'une semaine par an ! » C'est exact mais nul ne peut nier que les résidents réguliers participent d'une manière importante à la vie économique de nos communes. Je pense que nos élus en sont conscients et grâce, notamment, au nombre des résidents réguliers (permanents ou non) que représente notre Association, nous sommes considérés, pas toujours entendus, mais toujours écoutés. Merci de vos soutiens en continuant d'adhérer et en proposant à vos relations de le faire. Les prochaines élections municipales se dérouleront en mars prochain. Un autre moyen de se faire entendre est de voter et pour ce faire commencer par s'inscrire sur les listes électorales !!!

En complément de cette « Lettre d'Information » vous trouverez en annexe le Procès-Verbal de notre Assemblée Générale du 5 août 2019.

Nous vous souhaitons un bon automne et de bonnes fêtes de fin d'année.

Arnaud de Vaureix

19 au 21 Octobre 2019

Toquïcimes, c'est :

Faire valoir le savoir-faire de la cuisine de montagne.

Promouvoir l'excellence des produits de montagne.

Renforcer l'attractivité de la montagne en mettant en avant les valeurs de générosité, de partage et la haute qualité de services des montagnards.

Partager des moments d'exception, débats, conférences, moments de cuisine, marchés de saveurs, salon grand public de la gourmandise, espace formation, concours, dégustations, animations



## Réfection de l'Église Saint Jean-Baptiste



Photo Fondation-Patrimoine (avant)



Photo 'Megève Forever' (rénovée)

Les travaux de restauration de l'église Saint Jean-Baptiste achevés.

Des travaux importants ont eu lieu dans ce monument du XIème siècle, église aujourd'hui témoin des décors savoyards baroques. Attestée dès 1085, l'église porte le vocable de Saint Jean-Baptiste depuis 1232. A la lumière des connaissances actuelles, le chœur à chevet polygonal de l'église peut être identifié comme la partie la plus ancienne.

Au XVIIème siècle puis au XIXème siècle, l'église devenue trop étroite est élargie. Dans un premier temps, la nef est dotée de cinq travées. La grande nef de l'église sera ensuite prolongée d'une façade en granit de Combloux dans le style néoclassique.

L'église a connu au cours des siècles de nombreuses campagnes de travaux.

Les travaux lancés par la Commission Syndicale des Biens Indivis, regroupant la commune de Megève et la commune de Demi-Quartier, propriétaire de l'église, il y a deux ans, portaient sur la restauration de la toiture, des voutes et façades dégradées par le temps. Le projet a été réalisé sous la direction de Philippe Allart architecte du patrimoine. Il a coûté 3,14 Millions d'euros financés en partie par les communes, le reste provenant de subventions de l'Etat, du département, de la région et du privé notamment par le biais de la Fondation du patrimoine.

Madame le maire de Megève a souligné lors de l'inauguration qu'une troisième opération de restauration serait lancée l'an prochain concernant les décors de l'intérieur de l'église.

On peut se réjouir de retrouver l'église de Megève refaite dans l'esprit du XIXème siècle comme l'a souligné l'architecte, mais de façon à résister au temps.

HORAIRES DU 02/09/2019 AU 20/12/2019

83 SALLANCHES - COMBLOUX - MEGÈVE - PRAZ SUR ARLY																	
lihsa	LMMe	LMMe	LMMe	LMMe	Me S	LMJV	LMMe		LMMe	LMMe	LMMe	LMMe	LMMe				
LIÈGES INTÉROUNIVERSE DE HARTS-BARON	JVS	JV	JVS	JVS		JVS		JV	JV	JVS	JVS	JV	JVS				
	83-03	83-07	83-09	83-11	83-15	83-21	83-19		83-00	83-02	83-04	83-06	83-08	83-10	83-14	83-16	
SALLANCHES GARE SNCF	08:15	10:20	12:20	14:20	17:10	17:10	19:20		PRAZ SUR ARLY Meuret	07:00	07:55	09:05	11:00	13:00	15:00	16:45	18:10
COMBLOUX Office de Tourisme	08:30	10:35	12:35	14:35	17:25	17:43	19:35		PRAZ SUR ARLY Chef Lieu	07:05	08:00	09:07	11:02	13:02	15:02	16:47	18:12
MEGÈVE Autogare	08:40	10:45	12:45	14:45	17:35	17:50	19:45		MEGÈVE Autogare	07:20	08:20	09:20	11:15	13:15	15:15	17:00	18:25
PRAZ SUR ARLY Chef Lieu	08:53	10:58	12:58	14:58	17:48	18:05	19:58		COMBLOUX Les Cristaux	07:30	08:30	09:30	11:25	13:25	15:25	17:10	18:35
PRAZ SUR ARLY Meuret	08:55	11:00	13:00	15:00	17:50	18:10	20:00		SALLANCHES GARE SNCF	07:45	08:45	09:45	11:40	13:40	15:40	17:25	18:50

■ mercredis et samedis, et du lundi au samedi du 21 octobre au 2 novembre / Wednesday & Saturday, and Monday to Saturday from October 21 to November 2

► sauf du 21 octobre au 2 novembre / Except from October 21 to November 2

**Selon enneigement : ouverture partielle du domaine skiable : le week-end du 7/8 décembre et à partir du 14 décembre 2019,**

**Ouverture générale : du 21 décembre 2019 au 13 avril 2020**

## Manifestations à venir



*13 Octobre 2019* *Concours agricole de la race Abondance*  
*Esplanade du Palais*

**18 et 19 Octobre 2019** Soirée de Gala Les Choucas : 35 ans de Passion Salle des Congrès du Palais à 20h30

## Vacances d'automne

*23 Octobre au 03 Novembre 2019*



*Les Petits Princes de l'Automne Place du Village, ouverture tous les jours de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00*

*Et aussi :*

## Stages Enfants



*ESCALADE*

*Stage pour les enfants à partir de 6 ans*

*La baby-grimpe pour les petits (3-5 ans). Pour cette activité, les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte.*

*Réservation : [www.lepalaismegeve.com](http://www.lepalaismegeve.com) ou par téléphone 04 50 21 15 71 en vente à distance*



*Mini-tennis : 1heure/jour*

*Découverte : 1h30/jour*

*Perfectionnement : 1h30/jour*

*Compétition : 3h/jour*

*Leçons particulières du samedi 19 octobre au samedi 2 novembre (week-end compris)*

*Infos et résa. auprès de Benjamin ou Frédérique*

*06-20-66-67-74 ou 06-18-45-58-14*

*[benjamin.tourneboeuf@orange.fr](mailto:benjamin.tourneboeuf@orange.fr)*

**01 au 03 Novembre 2019** Journées commerciales d'automne au Gymnase du Palais de 9h00 à 19h00

oooOOOooo

**07 Décembre 2019** Illumination du Sapin Place du Village à 19h30

**14 Décembre 2019** Spectacle musical "Chaud Froid" Concert poétique sur un fond d'orgue de verres. Auditorium - Médiathèque à 18h00

**A partir du 21 Décembre 2019** Découverte du ski de fond Site de la Livraz tous les mercredis et samedis de 14 à 16h00

**Du 22 Décembre 2019 au 29 Février 2020** \* Welcome to Megève ! Place du Village, tous les samedis à 17h30

**31 Décembre 2019** \* Soirée du Nouvel An, Place du Village à 18h00



**03 Janvier 2020** ESF fête ses étoiles Place du Village à 18h00 et défilé à 18h15



## « Toponymie »

Le nom Mégève, proprement Medzève en savoyard, Media aquarum<sup>6</sup> signifie au milieu (\*medz < latin medium) des eaux (ève < latin aqua), se référant à sa position géographique au milieu de l'Arbon et de l'Arly, ou peut-être entre les deux torrents qui forment l'Arly, le ruisseau du Glapet et le ruisseau du Planay. On estime que le nom pourrait également provenir de meg, « montagne » associé au suffixe -ève, signifiant « entre les montagnes ».

On trouve la mention Megève, Megeva en 1212, Prior de Megeva vers 1344, Mégève en 1791. Si l'on a utilisé les graphies Mégève ou Megève indifféremment au cours des siècles suivants, le toponyme de **Mégève** devient officiellement par décret du 27 février 1961 (paru au JO du 4 mars 1961), « **Megève** ».

En francoprovençal, le nom de la commune s'écrit Mezdiva (graphie -manière dont un mot est écrit- de Conflans) ou Megéva .

Ses habitants sont appelés les Mégevannes et Mégevans »



Les armes de Megève se blasonnent ainsi : d'azur à un col et une tête de chèvre coupés d'argent, au chef d'or. (Armorial de Savoie).

Le blason de Megève est issu de la famille des Comtes de Capré, seigneurs des lieux au XVIIe siècle (Armes parlantes).

Ornements extérieurs : Écu parfois surmonté d'une couronne

En 2005 le blason est légèrement modifié et répond désormais à la description héraldique M 4.

Le statut officiel du blason reste à déterminer.



Le logotype officiel de la commune est une version stylisée du blason de la ville.

En quelques mots, les toponymes et patronymes se terminant par le suffixe -az (ou -oz, -ex,...) représentent une survivance du parler francoprovençal (ou arpitan). Ils indiquent la syllabe accentuée.

Cette orthographe particulière remonte au Moyen Age. Dès le IXe siècle, des clercs ont commencé à utiliser des consonnes « inutiles » de l'alphabet latin (x et z) pour signaler une prononciation indigène différente de la prononciation latine. Ce procédé d'adjonction de consonnes pour modifier le son latin est utilisé dans presque toutes les langues romanes. En Savoie, cette pratique s'est généralisée au cours du XIIIe siècle, pour distinguer donc la prononciation du patois local de celle du latin.

Le professeur Gaston Tuillon l'expliquait bien dans cette courte vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=6kU6Nt5imQs>

On peut juste dire qu'à présent les noms de famille se prononcent à la française. Ceux qui connaissent ce patois (les arpitanophones) tendent de toute façon à disparaître. Mais, en toute rigueur, c'est la même chose pour les patronymes : par ex Dupraz (arpitan pour Dupré) ou Contoz (se prononce à l'origine Conte ou Conto).

En 2 mots pour les noms de famille on prononce le z (Duprazzz, Jacquazzz...) et pour les noms de lieu dits ou villes on ne prononce pas le z ou le x (la Gieltaz dire la Giette, Chamonixxx ne pas prononcer le x...)